

DEPARTEMENT  
DU NORD

COMMUNAUTE  
DE  
COMMUNES



Envoyé en préfecture le 04/04/2019  
Reçu en préfecture le 04/04/2019  
Affiché le 5/4/2019 SLO  
ID : 059-245900758-20190328-2019\_03\_28\_66-DE

## Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 28 mars 2019 à 19h00

Le 28 mars 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

*Etaient présent(es)* : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, Mme Marie-Angèle Delommez, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, M. Pierre-Luc Ravet.

*Avaient procuration:* M. Jacques Hurlus, procuration à M Philippe Brouteele  
Mme Agnès Grammont, procuration à M. Pierre-Luc Ravet  
Mme Catherine Goedgebuer procuration à M Jean-Michel Laroye  
Mme Anne Decoster, procuration à M. Jean-Claude Thorez  
Mme Bénédicte Brouard procuration à Mme Anne Hiel

*Etaient absentes :* Mme Sophie Caron  
Mme Nathalie Debaisieux

*Etaient excusés* Mme Anna Di Penta  
M. Jacques Parent

*Secrétaire de séance* Monsieur Bernard Didelot

### Administration Générale : Désignation d'un représentant au sein de l'USAN : Suite à la démission de Monsieur Jean-Michel Laroye

*Le Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 14 décembre 2018 relative à la désignation des représentants au sein de l'USAN,*

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué au sein de l'USAN, pour la compétence GEMAPI, étant donnée la démission de Monsieur Jean-Michel Laroye adressée le 8 février 2019 à Monsieur le Président de l'USAN,

Conformément aux statuts de l'USAN, la CCFL devant désigner 10 délégués pour être représentée au sein de ce syndicat,

Monsieur le Président fait appel des candidats.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Roland Willems.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Résultats:

Inscrits : 40  
Votants : 36  
Blancs : 2  
Nul : 0  
Exprimés : 34  
Majorité absolue : 18

M. Roland WILLEMS a obtenu 34 voix et est élu à la majorité absolue afin de représenter la Communauté de communes Flandre Lys au sein de l'USAN.

*NB : les autres délégués élus lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2018 restent inchangés, à savoir :*

- Pour la compétence GEMAPI :

Madame	Marie-Angèle	DELOMMEZ	MERVILLE
Monsieur	Bernard	BAES	ESTAIRES
Monsieur	Bruno	FICHEUX	ESTAIRES
Monsieur	Joël	DUYCK	MERVILLE
Monsieur	Bruno	NORO	LA GORGUE
Monsieur	Edmond	TURPIN	LA GORGUE
Monsieur	Aimé	DELABRE	FLEURBAIX
Monsieur	Jean-Claude	THOREZ	SAILLY-SUR-LA-LYS
Monsieur	Jean-Philippe	BOONAERT	LAVENTIE

- Pour la compétence SAGE :

Monsieur	Jacques	HURLUS	LESTREM
----------	---------	--------	---------

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Bruno FICHEUX**

